Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 077-217703842-20261013-DEL_2026_058-DE

Commune de Réau

Canton de Combs-la-Ville
Département de Seine-et-Marne

DEL n°2026/058

Délibération du Conseil Municipal du 13 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six et le treize octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en séance extraordinaire, à la salle des fêtes de Réau, sous la présidence de Monsieur Alain AUZET, Maire de REAU.

Date de convocation :	**09/10/2026**	**Nombre de conseillers municipaux : 19**		
Date d'affichage :	**09/10/2026**	En exercice : 19	Présents : 17	Votants : 18
Présents : (17) Mmes ARZUR Elodie, BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, PROFFIT Florence, VIMONT Isabelle. MM. AUZET Alain, BA IDRISS Farid, CORMIER Stéphane, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Laurent, MARTIAL Pierre-Louis, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan. **Absents excusés : (01)** M. ROSSIT Alexandre **Absents : (00)** **Représentés : (01)** M. ESCARGUEL Joeffrey par Mme ARZUR Elodie				
Secrétaire de séance : Mme PADUA Virginie				

Objet : **DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DSIL 2026**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026/016 du 1er avril 2026 accordant au Maire délégation pour solliciter des subventions État ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant l'opération projetée visant à la réduction de la vitesse en entrée sud du Bourg pour un montant de 84 535,20 € HT et le taux de financement demandé,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions État – exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
POUR : 18 voix **CONTRE : 00 voix** **ABSTENTION : 00 voix**

ADOPTE l'opération de réduction de la vitesse en entrée sud du Bourg, pour un montant de 84 535,20 euros hors taxes (HT) soit 101 442,24 euros toute taxe comprise (TTC) et le taux de financement demandé ;

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention ÉTAT dans le cadre de la programmation 2026 ;

S'ENGAGE à financer l'opération de la façon suivante :

Moyens financiers	Montant HT	Taux
État – DSIL 2026	50 000,00 €	59,15 %
Total aides publiques	50 000,00 €	59,15 %
Emprunts	0,00 €	0 %
Ressources propres	34 535,20 €	40,85 %
Total général	84 535,20 €	100 %

DIT que la dépense est inscrite au budget primitif 2026, chapitre 21 article 2151 section d'investissement ;

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 077-217703842-20261013-DEL_2026_058-DE

AUTORISE le Maire ou le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

En Mairie le 13 octobre 2026

Le Secrétaire de séance
Virginie PADUA

Le Maire
Alain AUZET

MAIRIE de REAU
Seine-et-Marne